

Décision n°2024-14-Attributif

Relative à l'aide financière attribuée à l'AS AMU _ CrossAMU & Rencontre de danse

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le Code général de la fonction publique,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,
- Vu** l'avis émis par la commission *ad hoc* CVEC en date du 26 novembre 2024,

Considérant le caractère favorable émis par la commission *ad hoc* CVEC en date du 26 novembre 2024,

Considérant que les projets de l'Association Sportive Universitaire d'Aix-Marseille Université (AS AMU) sont de nature à dynamiser et améliorer la vie étudiante, notamment l'organisation des événements sportifs tels que la 4^{ème} édition de la course CROSS AMU et les rencontres de Danse édition 2024,

Considérant que ces événements mettent en avant la pratique des activités physiques et sportives au sein de l'Université, mettant en avant la cohésion et l'esprit d'équipe, manière pédagogique d'inculquer les valeurs du sport

Considérant enfin que ces rencontres sportives s'inscrivent pleinement dans la mission de la vie étudiante dévolue à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1 :

Est approuvé le montant des enveloppes attribuées à l'Association Sportive Universitaire d'Aix-Marseille Université (AS AMU) pour les projets ci-dessous :

- CROSS AMU : 3 377,87 € (trois mille trois cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-sept centimes)
- Rencontre de danse : 7 341 € (sept mille trois cent quarante et un euros)

Article 2

Ce montant est prélevé sur le centre financier : 9000ADGO.

Il est affecté sur la ligne budgétaire de la gouvernance sur l'éOTP : CVEAP00F/ADGO/AM24TVZ002 dédié à la CVEC.

Article 2 :

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 13 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Aix Marseille Université' around the perimeter and 'amU' in the center.

Publiée le : **17 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le :

17 DEC. 2024